

Criterium du Hainaut : samedi 22 mars 2025 - MOHA

Les inscriptions se font exclusivement via le site <https://www.athletisme.app/wedstrijden>, par les athlètes individuellement ou par le club. Les inscriptions seront clôturées le dimanche 16 mars à minuit.

Epreuves organisées :

- 60 mètres : séries + finale
- 60 mètres haies (pour les pupilles et minimes) : séries + finale
- Lancer du poids
- Saut en longueur
- Saut en hauteur
- Saut à la perche (pour les minimes, sous réserve d'un nombre de participants suffisant)

L'horaire est susceptible d'être modifié jusqu'au mercredi 19 mars inclus.

Conditions d'inscriptions :

- être affilié à un club de la LBFA
- s'inscrire à 2 épreuves maximum
- les épreuves ne peuvent pas être changées une fois que les inscriptions sont clôturées
- les performances (+ date et lieu de la performance) doivent être mentionnées pour chaque épreuve lors de l'inscription

Performances prises en compte :

Les performances réalisées pendant la saison indoor 2024-2025 seront prises en compte en priorité. Toutefois, si le nombre maximum de participants n'est pas atteint, seront alors repris et classés les athlètes ayant réalisés une performance en 2023-2024 pour autant que les spécifications de l'épreuve ne changent pas (*s'ils lancent toujours le même poids/ ou qu'ils sautent toujours les mêmes haies en 2023-2024, par exemple : les hauteurs de haies entre pupilles filles et minimes filles ne changent pas*).

Si le nombre de participants n'est toujours pas atteint, alors les athlètes n'ayant pas de performances seront sélectionnés dans l'ordre chronologique de leur inscription.

Sélection :

- *Mercredi 19 mars (au plus tard)* : Les sélections seront confirmées. Les athlètes recevront automatiquement un message directement d'Athletisme.app pour finaliser l'inscription (procéder au paiement). Les autres athlètes seront considérés réservistes jusqu'au 25 mars à midi.
- *Jeudi 20 mars 23h59* : Date limite pour la confirmation (paiement). En cas de désistement ou en l'absence de paiement, des athlètes réservistes pourront être repêchés.
- *Vendredi 21 mars midi (au plus tard)* : les athlètes éventuellement repêchés seront informés. La liste des participants sera alors définitive, aucun ajout ne sera autorisé.

Nombre d'athlètes retenus par épreuves :

| | |
|-----------------|----|
| 60m | 36 |
| 60m haies | 20 |
| Longueur, poids | 16 |
| Hauteur, perche | 12 |

Pour les courses de sprint (60 mètres et 60 m haies), des séries et finales sont prévues. Les athlètes ayant réalisé les meilleures performances dans les séries seront qualifiés pour la finale. (Les vainqueurs des séries ne sont donc pas assurés d'être en finale).

Podiums

Les 3 meilleurs athlètes de chacune des épreuves se verront remettre une médaille. Plusieurs podiums seront organisés au cours de la journée.